

Séjours été 2020

Des séjours vous sont proposés par la ville de Gentilly pour l'été 2020.

Renseignements et Inscriptions :

Enfance - 4/11 ans

Les centres de vacances organisés par la caisse des écoles de cet été sont labellisés "Colos apprenantes".

L'état prend en charge une partie du coût du séjour. Ci-dessous les nouveaux tarifs pour les séjours.

	Nbr de jours	Coût réel du séjour	Coût du séjour après prise en charge	Maximum Payé par la famille (TPI 70%)	Minimum payé par la famille (TPI 7.5%)
Bourron Marlotte	5	456.20 €	91.24 €	63.87 €	6.84 €
Excideuil	7	751.41 €	351.41 €	245.99 €	26.35 €



Accueil Enfance/Enseignement
14 place Henri-Barbusse
tél. 01 47 40 58 09

Télécharger la brochure des Séjours enfance été 2020 :

Fichier

[Télécharger la plaquette des séjours été \(.pdf - 541.13 Ko\)](#)

Jeunesse - 11/17ans

62 rue Charles-Frérôt
tél . 01 47 40 58 23 ou 06 24 12 16 37
pointj@ville-gentilly [dot] fr

- Excideuil 12-17 ans : séjour multisports du 19 juillet au 1er août 2020 (15 places)

- Jambville 15-17 ans : Drone et parcours du 2 au 8 août 2020 (12 places)

- Excideuil 12-14 ans : séjour multisports du 2 au 15 août 2020 (12 places)

Fichier

[Fiche de préinscription pour les séjours jeunesse à déposer au 62 rue Frérot ou par e-mail à l'adresse \[pointj@ville-gentilly.fr\]\(mailto:pointj@ville-gentilly.fr\) \(.pdf - 232.49 Ko\)](#)

Pour les familles

Maison des familles

3 allée Fernand-Léger

tél. 01 47 40 58 60 ou 06 27 36 35 18

maisondesfamilles@ville-gentilly [dot] fr

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Publié le 19 juin 2020